

AVIS

SCIEN.25.03.AV

RENFORCER LA PARTICIPATION DES ACTEURS WALLONS AUX PROGRAMMES DE RDI EUROPÉENS

Avis adopté le 26 septembre 2025

Le niveau européen est source de nombreuses opportunités pour les acteurs régionaux de la RDI que ce soit en permettant l'accès à des financements supplémentaires, l'accès à de nouvelles connaissances/compétences, l'intégration à des réseaux internationaux ou via l'ouverture vers les marchés européens.

La mise en place d'un environnement propice au développement d'une culture « Aller à l'Europe » est un élément essentiel. Ce cadre favorable concourra également à inciter les acteurs de la RDI à intégrer davantage la dimension européenne dans leur stratégie.

Dans un contexte budgétaire difficile, où les soutiens régionaux et nationaux risquent de diminuer, les moyens européens constituent d'autant plus une opportunité à valoriser. Il convient dès lors de veiller à renforcer la cohérence et la coordination entre l'échelle régionale et l'échelle européenne afin de maximiser les retours possibles.

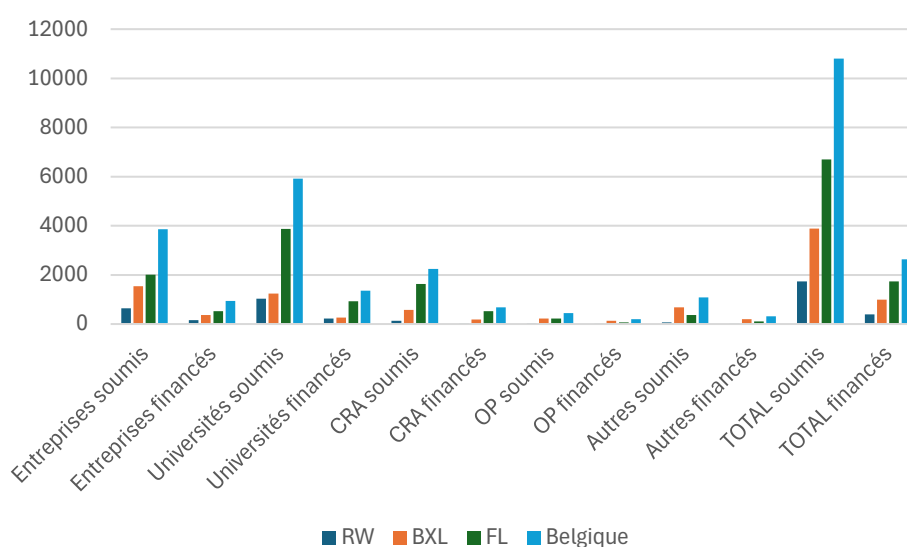
1. EXPOSE DU DOSSIER

1.1. La participation wallonne au Programme Horizon Europe

Le nombre de projets soumis par des acteurs wallons et financés par l'Europe reste inférieur à ceux des autres régions du pays, et ce malgré une progression favorable par rapport au programme cadre précédent. Il faut toutefois souligner que les taux de succès obtenus sont comparables à ceux des régions et pays voisins, avec un taux de succès global au niveau européen de 22,7% (24,3% pour les entreprises, 23,5% pour les centres de recherche et 21,2% pour les universités).

L'enjeu est donc de parvenir à augmenter le nombre de projets soumis tout en conservant, voire améliorant, les taux de succès actuels.

Nombre de projets soumis/financés par acteurs socio-économiques et par régions (depuis le début du programme Horizon Europe – BD 12/2024)¹



Source : NCP Wallonie

¹ CRA : centre de recherche agréé, OP : organisme public, NCP : National Contact Point

Au niveau des financements obtenus depuis le début du programme Horizon Europe, ceux-ci s'élevaient à 230,8 millions d'€, dont 56% reviennent aux universités, 30% aux sociétés et 7% aux centres de recherche. Ces financements représentent un taux de captation de 0,62% par rapport à l'Union des 28 pour une population wallonne qui représente 0,82% de la population européenne.

Enfin, il convient de rappeler qu'outre le programme-cadre Horizon Europe, les acteurs wallons participent à de nombreux autres programmes et instruments européens (Interreg, M-ERA.NET, Cornet, Eurostar, Digital Europe,...).

1.2. Les freins à la participation aux instruments européens

Soumettre un projet de recherche au niveau européen reste un défi pour de nombreux acteurs. Un certain nombre de freins pouvant expliquer leurs hésitations ont été identifiés.

La composition du tissu économique régional principalement constitué de petites PME, dont seule une partie développe des activités d'innovation², constitue également une difficulté supplémentaire. Les freins identifiés ci-dessous sont d'autant plus importants pour ces entreprises. Ils semblent également davantage prégnants pour les acteurs n'ayant jamais tenté l'expérience européenne.

L'environnement européen est extrêmement compétitif. De nombreux acteurs estiment que le travail préparatoire et le temps nécessaire pour monter un projet européen sont trop importants pour un taux de succès estimé comme insuffisant au regard des efforts fournis. Pour de nombreux acteurs, les ressources internes tant humaines que financières sont perçues comme insuffisantes pour assurer le montage, la rédaction (principalement en anglais) de projets européens, et ensuite leur gestion et leur suivi. Le montage de ces projets, déjà complexe, l'est d'autant plus lorsqu'il faut intégrer un consortium. La participation à un consortium fait apparaître un autre frein lié à une faiblesse de réseautage et à la difficulté pour certains acteurs régionaux de nouer des liens avec des acteurs clés au niveau européen (qui n'ont nul besoin d'eux pour continuer à performer).

Outre ces éléments propres aux acteurs de la RDI, certains freins sont générés par l'organisation même du système de RDI wallon.

En effet, il existe de nombreuses structures chargées d'informer et d'accompagner les acteurs de la RDI. Les missions de ces structures ne sont pas suffisamment définies et délimitées, ce qui crée un flou sur leurs rôles respectifs et complexifie l'identification par les acteurs de la structure d'accompagnement qui répondra au mieux à leurs spécificités et à leurs besoins. Cette dispersion ajoute dès lors une difficulté supplémentaire.

En outre, le manque d'articulation entre les dispositifs de soutien régionaux, souvent plus accessibles et de type bottom-up, tout en étant indispensables à la chaîne de valorisation, et les dynamiques européennes peut freiner l'engagement dans les instruments européens.

Les efforts de comitologie wallons sont également perçus comme insuffisamment développés et ne permettant pas d'influer sur les thématiques de recherche soutenues par l'Europe et la programmation européenne.

² Voir Rapport d'évaluation de la politique scientifique 2024, pages 14 à 16.

2. AVIS

Les freins à l'Europe sont nombreux et concernent des problématiques différentes. Comme exposé ci-dessus, certaines relèvent des acteurs eux-mêmes mais d'autres sont la résultante de l'organisation du système régional et européen de la RDI.

Pour lever ces freins, le Pôle estime qu'il convient d'agir sur cinq aspects complémentaires : la sensibilisation des acteurs, la facilitation de leur engagement, l'articulation des structures d'accompagnement et des thématiques soutenues, une action dans les lieux de décision et la mise en place d'un pilotage de la participation des acteurs wallons.

2.1. Les actions de sensibilisation

Objectif : Mieux faire connaître à tous les dispositifs européens et leur accessibilité

- Mieux mettre en évidence la diversité des instruments européens (Horizon Europe, Life, Digital Europe, Interreg, Défense etc.) et les parcours progressifs possibles, adaptés à la maturité et au profil des acteurs, pour aller à l'Europe et les communiquer via des campagnes de sensibilisation ciblées afin de montrer que l'Europe peut être à la portée de tous.
- Encourager les différents acteurs de la RDI à participer davantage au Pilier 2 d'Horizon Europe ou instruments équivalents en développant des partenariats entre eux pour avoir une masse critique d'expertise.
- Encourager à mener une réflexion stratégique sur l'aspect technologique et économique lors de la sensibilisation. La « montée à l'Europe » doit être intégrée à la stratégie de l'entreprise et ne pas constituer uniquement une recherche de financement.

2.2. Les actions de facilitation/d'accompagnement

Objectif : Faciliter l'accès et proposer un accompagnement sur mesure

- Développer, mettre en cohérence et renforcer les outils d'aide à l'orientation pour aider les porteurs de projets à identifier l'instrument le plus adapté, selon leurs caractéristiques et la maturité de leur projet.
- Promouvoir les instruments intégrant des partenariats européens mais plus faciles d'accès et pouvant jouer un rôle de tremplin pour amorcer un ancrage progressif dans les dispositifs européens plus complexes.
- Adapter le système d'aides wallon pour encourager la montée à l'Europe, par exemple en :
 - Finançant des projets ayant bien performé à l'Europe mais ne recevant pas de financement, et ce sans nouvelle procédure régionale d'évaluation (cf. « Seal of Excellence » octroyé dans une série d'instruments) ;
 - Elargissant les financements régionaux et/ou FEDER en compléments aux fonds européens (p.ex. : Horizon, Digital Europe) (« matching fund ») ;
 - Soutenant la participation à des événements de réseautage européen (brokerage events, missions en Europe) ;
 - Evaluant la Prime Horizon et en l'adaptant pour répondre aux objectifs visés et aux besoins des acteurs.
- Encourager les acteurs wallons à s'engager comme évaluateurs ce qui leur permet de mieux appréhender les démarches européennes et d'enrichir leurs réseaux internationaux³.

³ Plusieurs pistes sont envisageables : encourager les individus, encourager les opérateurs à permettre à leurs collaborateurs de s'engager dans cette démarche, éventuellement prévoir des incitants aux opérateurs pour faciliter cette activité.

- Identifier des champions européens en Wallonie, capables de porter des projets en tant que coordinateurs et les encourager.
- Encourager à mener une réflexion stratégique sur l'aspect technologique et économique au moment de l'accompagnement. La « montée à l'Europe » doit être intégrée à la stratégie de l'entreprise et ne pas constituer uniquement une recherche de financement.

2.3. L'articulation des structures et des thématiques

Objectif: Structurer et coordonner l'écosystème wallon

- Définir précisément le périmètre d'action des différentes structures actives dans l'information et l'accompagnement afin de clarifier leurs rôles et leurs collaborations et d'optimiser leurs interventions en cohérence avec les besoins des acteurs.
- Encourager les échanges de bonnes pratiques, les groupes de travail collaboratifs, favoriser l'élaboration de positions communes au niveau francophone à minima, idéalement belge vis-à-vis des politiques européennes en matière de RDI.

Sur cette base, définir des scénarios d'évolution des structures d'accompagnement en cohérence avec les objectifs poursuivis.

2.4. Agir dans les lieux de décision

Objectif: se positionner et anticiper au niveau européen

- Mettre en place une approche souple au niveau régional afin d'adapter facilement les thématiques de recherche soutenues, singulièrement via la S₃, aux priorités européennes et assurer une cohérence entre elles, faciliter le co-financement.
- Assurer une synergie entre les projets retenus au niveau régional et les missions définies dans le cadre du programme cadre Horizon Europe.
- Développer et renforcer la stratégie régionale de comitologie assurant une présence wallonne dans les cercles pertinents de manière à pouvoir influencer les thématiques retenues à l'agenda européen et à anticiper au maximum les appels à projets. Cette stratégie devra faciliter l'identification des personnes de contact et prévoir des canaux de communication efficaces.
Les personnes en charge de la comitologie devront également veiller à améliorer la concertation avec les acteurs wallons afin de faciliter la remontée à l'Europe de leurs priorités.
- Renforcer la veille stratégique sur l'agenda européen, afin d'anticiper les priorités, adapter les investissements régionaux et outiller les acteurs.
- Etablir une stratégie de lobbying forte, comme il en existe dans des régions/pays voisins.

2.5. Mettre en place un pilotage basé sur des indicateurs clairs

Objectif: Meilleure gouvernance, évaluation et amélioration continue

- **Créer un tableau de bord régional de suivi** de la participation wallonne aux programmes européens.
- Suivre des **indicateurs clés**, tels que :
 - Nombre de participations par type d'acteur (entreprises, universités, centres de recherche...)
 - **Taux de succès des candidatures wallonnes**
 - **Montants des financements obtenus**
 - **Nombre de projets coordonnés par des acteurs wallons**
 - Nombre d'acteurs wallons devenus évaluateurs ou partenaires définis comme partenaires-clés

Ces indicateurs et les objectifs visés devront être cohérents avec les spécificités des instruments européens et des acteurs impliqués.

- Utiliser ces indicateurs pour **ajuster en continu les dispositifs de soutien**, évaluer les impacts, identifier les freins, et partager les bonnes pratiques.
- Développer un tableau de bord des thématiques prioritaires pour la Wallonie.

Sources :

Auditions :

- *Le SPW recherche & les programmes de R&D européens, M. Pierre Demoiété (SPW EER), 21 février 2025*
- *Cellules Europe des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles "Accompagnement à l'Europe", Mme Eléonore Couder (GT CREF, Affaires européennes), 21 février 2025*
- *WALLONIA MEETS EU, Un outil de soutien à l'accès aux financements européens, Mme Anne Peeters, 21 février 2025*
- *Le NCP Wallonie : mission, services et actions, M. Francisco Santana Ferra, 21 mars 2025*

Mise en place d'un cadre propice à la participation optimale des acteurs wallons aux programme RDI européens, IDEA Consult pour le SPW – Direction programmes de recherche, 30 novembre 2021